



**HAL**  
open science

# L'itinérance des Sereer Niominka. De l'international au local

Tarik Dahou

► **To cite this version:**

Tarik Dahou. L'itinérance des Sereer Niominka. De l'international au local. Momar Coumba Diop. Le Sénégal des migrations, Karthala; CREPOS, 2008. hal-02268739

**HAL Id: hal-02268739**

**<https://hal.science/hal-02268739>**

Submitted on 8 Sep 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

32044091459586



# HARVARD LIBRARY

**Borrower:** HLS

**Lending String:** HUL

**Patron:** SOW, HELENE

**Journal Title:** Le Sénégal des migrations : mobilités, identités et sociétés /dir Momar-Coumba Diop.

**Volume: Issue:**  
**Month/Year:** 2008 **Pages:** NA 321-42

**Article Author:** tarik dahou

**Article Title:** L'"itinérance" des Sereer Niominka. De l'international au local?

**Imprint:** Via Scan and Deliver Service

**Special Instructions:**

**ILL Number:** 4703280



**Call #:** WID HD JV9021.7 .S46 2008

**Location:** WID

**ODYSSEY ENABLED**

**Charge**  
**Maxcost:**  
**Billing Category:**

**Borrowing Library:**  
Harvard University

**Email:** illweb@fas.harvard.edu

**Notes:**  
Transaction Date: 5/11/2016 9:55:13 AM  
OCLC In Process Date:

**S & D Processing Notes:**

- Not as cited
- Duplicate
- Multiple articles
- Exceeds 10% of work
- Not on shelf
- On Reserve
- Too fragile
- Checked out/on hold
- Exceeds 100 pages

Initials: \_\_\_\_\_

Scan & Deliver



ILLiad TN: 4703281

# L'“itinérance” des Sereer Niominka.

## De l'international au local ? \*

*Tarik Dahou*

« J'ai fait l'aventure. Je suis d'abord parti à bord d'un bateau de pêche industrielle au sein duquel j'ai travaillé. Ensuite, lors d'un débarquement en Espagne, je me suis enfui et j'ai travaillé là-bas ; mais j'ai été refoulé. Après cela, j'ai retravaillé à bord d'un bateau ; je me suis arrangé avec le propriétaire pour qu'il me débarque au Portugal. J'ai alors rejoint des parents en Espagne. J'y ai encore travaillé et puis j'ai été à nouveau refoulé. J'ai alors acheté une grande pirogue pour aller pêcher le requin jusqu'en Guinée. Ensuite, j'ai cessé cette activité pour aller en Mauritanie, afin de travailler sur un bateau. Je suis ensuite allé travailler en Algérie puis au Maroc, où j'ai passé la frontière pour me rendre en Espagne. J'ai encore été refoulé. Maintenant je travaille au village, ma vie aujourd'hui, c'est ici »<sup>1</sup>.

Le récit de cet homme de cinquante ans ressemble fort à celui de nombreux jeunes migrants d'aujourd'hui qui partent en pirogue pour rejoindre les Canaries espagnoles. La migration par la mer n'est pas un phénomène nouveau pour les populations niominka<sup>2</sup>, et elle n'est donc pas seulement liée à la fermeture des enclaves espagnoles au Maroc (Ceuta et Melilla). Nombre de migrants ont été refoulés plusieurs fois, et mènent des activités de pêche pour reconstituer leur capital perdu dans le voyage et tenter, à nouveau, la traversée. Cette migration n'a pas pour seul objectif une installation dans les pays européens. Elle a largement contribué à entretenir les anciennes migrations vers les régions du Sud du Sénégal et vers les autres pays des rivières du Sud. Dans le cas des Niominka, les migrations de différentes échelles (locales, régionales et internationales)

---

\* Je tiens à remercier Benoît Hazard, Momar-Coumba Diop, et Vincent Foucher pour les fructueux commentaires qu'ils ont bien voulu effectuer à propos d'une version préliminaire de ce texte.

<sup>1</sup> Ce témoignage a été recueilli en août 2007 dans le village de Niodior, dont est originaire Fatou Diom, auteure du roman *Le ventre de l'Atlantique* [Paris, éditions Anne Carrière, 2003].

<sup>2</sup> Le terme désigne les gens des îles de la partie Nord du Delta du Saloum ; les îles du Gandoul sont aujourd'hui peuplées, en grande partie, par des Sereer. Le terme (nka) fait référence aux “gens” de l'ancienne province du “Niomi” (Brooks 1995) partagée entre le Niombato, situé sur la rive Nord de la Gambie, et le Niombata, sur la rive Sud (Ba 1976).

apparaissent étroitement liées et dessinent une « constellation migratoire » (Hazard 2002) ; c'est-à-dire un ensemble d'espaces sociaux intégrés par des réseaux transversaux où les flux de ressources s'imbriquent à ceux des hommes. L'économie de transfert montre que la mobilité répond autant à des motifs d'accumulation de richesse et de pouvoir au sein du groupe domestique et au niveau des institutions villageoises, qu'à une appropriation du territoire maritime.

L'étude des mobilités des communautés sereer niominka permet de reconsidérer certains présupposés relatifs aux migrations sénégalaises : les déplacements sont généralement vus comme une réponse mécanique aux manques d'opportunités économiques dans les terroirs. Si l'on ne peut que s'émouvoir devant les conditions périlleuses dans lesquelles certains Ouest-Africains bravent la mer pour les Canaries, souvent au prix de leur vie – les naufrages ayant été nombreux –, la migration dépasse le cadre d'un exode de démunis vers l'eldorado européen. Il ne s'agit pas de passer sous silence la responsabilité de l'Europe et des États d'Afrique de l'Ouest dans la gestion catastrophique de ces flux humains, mais plutôt de restituer une image de la migration moins tronquée par les imaginaires collectifs et les émois suscités par les violences subies au cours des parcours migratoires. Comme chez les Soninke, étudiés dans les travaux précurseurs de François Manchuelle (1997), dans le terroir du Saalum ce sont les populations ayant le plus fort capital social et économique qui migrent vers l'Europe. Les pauvres sont moins nombreux à partir vers l'international, et les motifs économiques ne sont pas aussi déterminants que le « prestige » lié à la migration.

Les Niominka mobilisent l'argent issu de la migration pour développer des stratégies de circulation complexes ne se limitant pas aux routes vers l'Occident. Les stratégies de colonisation de l'espace maritime en Séné­gambie font partie intégrante de cette mobilité. Ainsi que l'a remarquablement montré Paul-André Rosental (1999), dans son ouvrage sur la migration française au XIX<sup>e</sup> siècle, le paradigme de l'exode rural a longtemps caché une multitude de mobilités rurales. L'analyse statistique de la croissance des seules capitales urbaines a restitué l'image d'un déversement des campagnes vers les villes, alors que les déplacements entre villages et vers les bourgs locaux étaient aussi déterminants. La démarche microhistorique et l'analyse des stratégies familiales qu'elle permet ont renversé la perspective de la mobilité en dévoilant que la migration vers les villes pouvait ne concerner que certains membres de la famille alors que les autres privilégiaient une migration plus locale. D'une manière comparable, la prédominance du paradigme de l'exode vers les capitales africaines et européennes dans l'analyse des migrations d'Afrique de l'Ouest a occulté d'autres mobilités, dans le terroir même et vers les campagnes d'autres pays de la région. Cette vision qui repose sur une concep-

tion sédentaire des paysans africains, que seules les sécheresses des années soixante-dix auraient mis en mouvement, n'a pas su rendre compte des relations entre différentes échelles de migrations. Ce sont ces relations que nous tenterons de restituer à partir d'une sociohistoire des réseaux migratoires niominka et des stratégies des groupes familiaux.

On verra ici que la migration est un phénomène très ancien pour ces populations insérées depuis longtemps dans le capitalisme, à travers le cabotage et la contrebande vers la région des rivières du Sud. Cette insertion précoce dans l'économie maritime et la migration vers les villes ont facilité la spécialisation dans l'économie halieutique qui a ensuite servi de support à la migration vers l'Europe, par l'intermédiaire de la navigation, lors de la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle. En retour, cette migration vers l'Europe a entretenu une mobilité régionale, à l'échelle des rivières du Sud. Les plus récentes migrations au sein du delta du Saalum rendent compte d'une dissémination interne, car, au cours du XX<sup>e</sup> siècle, les populations ont formé des campements pour mener leurs activités. Bien que les îles du Gandoul soient majoritairement peuplées de Sereer et les îles du Niombato de Mandingue, on trouve un grand nombre de campements sereer dans les îles du Niombato et, beaucoup plus rarement, des campements mandingue dans les îles du Gandoul. Au-delà de ces migrations internes, les îles sont caractérisées par des déplacements saisonniers en Gambie, en Casamance et en Guinée-Bissau et un établissement en ville, notamment vers l'agglomération dakaroise et, dans une moindre mesure, vers Kaolack, Banjul et Ziguinchor. Cette multilocalisation de l'activité s'est concrétisée grâce aux mécanismes d'accumulation au sein de réseaux sociaux communautaires et au sein du groupe domestique. Enfin, avec l'avènement des départs en pirogues vers les Canaries, on assiste à une accélération de la migration vers l'Europe. Ce dernier phénomène est-il susceptible de remettre en cause l'intégration des différents types de mobilité ?

## La migration niominka

Les migrations internationales en pirogue sont un phénomène très ancien en Afrique de l'Ouest. Les savoirs ainsi que les techniques liés à la pêche témoignent de l'inscription durable des communautés littorales dans des échanges de longue distance (Chauveau *et al.* 2000). Les Niominka se sont insérés de manière très précoce dans une économie maritime à l'échelle des rivières du Sud (Gambie, Casamance, et deux Guinées), et leurs activités sur les différents territoires de la région se sont intensifiées jusqu'après les indépendances.

Dans le Delta du Saalum, le commerce local entre les îles et leur proche périphérie se développe très tôt, puisque le commerce niominka se déployait sur la basse et moyenne Gambie dès le XV<sup>e</sup> siècle (Brooks 1995 : 223). La traite transaharienne et le commerce de l'or donnent lieu à des échanges entre le littoral du Saalum et le royaume du Bambouk, situé à l'Est, en amont du fleuve Gambie (Boulègue 1968 : 96-106). Au cours du XV<sup>e</sup> siècle, les récits des premiers explorateurs occidentaux de la côte ouest africaine témoignent de l'insertion précoce du Gandoul dans l'économie maritime – transport des biens et des personnes. Les îles du Saalum ont très tôt pris part au commerce régional, puisqu'elles tenaient une place dans les échanges sénégaubiens à travers leurs relations avec les comptoirs : ces relations se sont établies dès le XVII<sup>e</sup> siècle avec Joal, Palmarin et Banjul (Boulègue 1968 : 249-270). Si les échanges locaux étaient plus dynamiques, la zone du Saalum participait également au commerce régional, notamment du fait de sa production de sel. L'avènement de la traite atlantique aux dépens de la traite saharienne a intensifié l'activité commerciale au point de pousser à une spécialisation, qui concerne davantage les populations du Gandoul, dont les terres salées se prêtent moins à l'agriculture que celles du Niombato. Seule la riziculture pluviale est alors notable et elle se pratique donc avec des méthodes moins intensives qu'en Casamance, les Niominka étant davantage tournés vers le commerce que leurs voisins du Sud (Pélissier 1966 : 417-419).

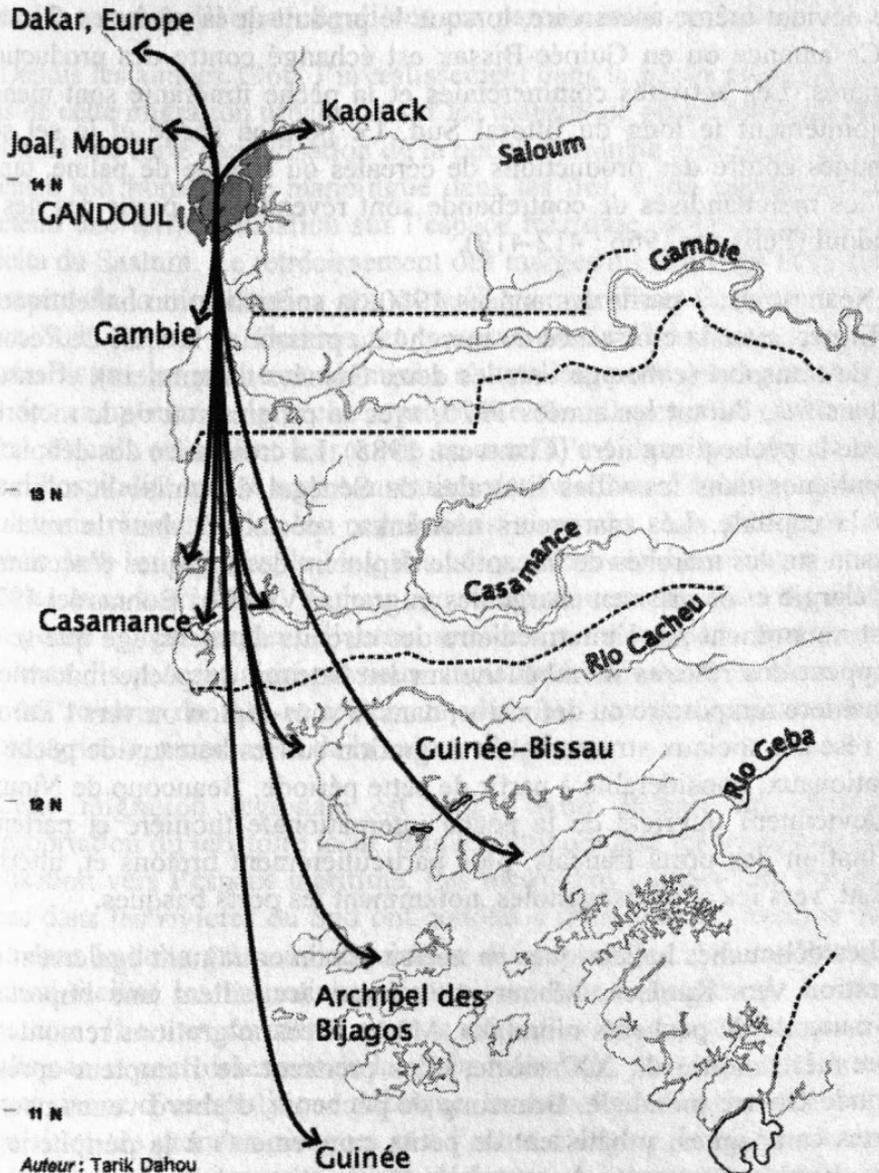
Les relations commerciales des populations des îles avec les comptoirs ont donné naissance à une économie de transport des personnes et des biens dans laquelle se sont spécialisés les Niominka (Brooks 1995). L'échange entre produits de la traite issus des comptoirs et productions vivrières des îles – produits halieutiques et céréales –, a dynamisé la navigation interne aux îles. L'économie maritime a crû avec la littoralisation des échanges qui s'est intensifiée le long des côtes ouest-africaines lors de la conquête des puissances européennes. Au cours de la période coloniale, les Niominka ont participé à un commerce côtier international tirant profit des disparités entre les colonies française, anglaise et portugaise des rivières du Sud<sup>1</sup> (cf. carte 1). Ce sont les contrôles politiques sur terre qui ont intensifié les flux d'hommes et de biens par la mer.

Dans l'entre-deux-guerres, l'économie arachidière est venue également alimenter cette économie maritime, les pirogues servant à acheminer l'arachide vers les centres de traitement de Kaolack ou vers la colonie gambienne. Les populations niominka se sont spécialisées dans le transport de ce produit de rente en reliant les points de production dans le Niombato aux points de traite que sont Sokone, Passy ou Foundiougne, voire Kaolack et Banjul. Pendant la Deuxième Guerre mondiale, la per-

<sup>1</sup> Archives nationales du Sénégal et entretiens personnels.

turbation des circuits d'approvisionnement issus de l'Europe a offert des opportunités pour un commerce de contrebande fort lucratif vers les régions Sud. Les biens manufacturés sont alors échangés en Gambie ou en Guinée-Bissau contre les céréales produites localement <sup>1</sup>.

### Carte 1. Migrations niominka



<sup>1</sup> Entretiens personnels.

Après la Seconde Guerre mondiale, les ressortissants du Gandoul convoient les arachides des zones de production, en amont du fleuve Gambie, vers les points de traite situés en aval et à Banjul. Le commerce des perches de palétuviers, abondants dans le delta du Saalum et en Gambie, se pratique en direction des agglomérations de Kaolack et Banjul, où leur robustesse est prisée dans la construction<sup>1</sup>. Au cours de cette période, le cabotage et la pêche lointaine se développent fortement – l'agriculture devient une activité annexe, qui ne répond plus qu'à des besoins vivriers. Elle devient même accessoire, lorsque le produit de la pêche en Gambie, en Casamance ou en Guinée-Bissau est échangé contre des productions vivrières. Les activités commerciales et la pêche itinérante sont menées conjointement le long du littoral Sud. Le poisson séché et le sel sont échangés contre des productions de céréales ou d'huile de palme, tandis que les marchandises de contrebande sont revendues à partir des îles du Gandoul (Pélissier 1966 : 412-419).

Néanmoins, à partir des années 1960, la spécialisation halieutique va s'affirmer, avec la croissance du marché du poisson et la crise de l'économie de transport (cabotage vers les deux Guinées notamment), et ensuite s'intensifier, durant les années 1970, avec la progression de la motorisation de la pêche piroguière (Chauveau 1985). La croissance des débouchés halieutiques dans les villes littorales du Sénégal dynamise la migration vers la capitale. Les mareyeurs niominka, spécialisés dans la vente de poisson sur les marchés de la capitale déploient des logiques d'accumulation élargie et de prise en charge des migrants (Van Chi Bonnardel 1977). C'est notamment par l'intermédiaire des circuits de mareyage que se développent des réseaux d'embauche sur les bateaux de pêche industrielle, de manière temporaire ou définitive, dans la sous-région ou vers l'Europe. Les réseaux sociaux structurent la migration sur les bateaux de pêche internationaux, considérable à partir de cette période. Beaucoup de Niominka deviennent ouvriers de la pêche internationale thonière et partent à destination des ports français, plus particulièrement bretons et, ultérieurement, vers les côtes espagnoles, notamment les ports basques.

Les débouchés halieutiques en milieu urbain entraînent également une migration vers Kaolack, Mbour et Joal qui accueillent une importante communauté de pêcheurs niominka. Même si ces migrations remontent à la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, elles prennent de l'ampleur après la Seconde Guerre mondiale. Beaucoup de pêcheurs, d'abord venus pour de courtes campagnes, y bâtissent de petits campements à la périphérie urbaine. Ils s'implantent également dans des quartiers où ils construisent des maisons et logent des ressortissants des villages des îles venus effectuer des campagnes de pêche pendant quelques mois dans les embarcations des

---

<sup>1</sup> Entretiens personnels.

premiers résidents installés en ville. Ainsi, les campements à la lisière des villes régionales, accueillant les migrations saisonnières, tendent à devenir des espaces relais qui servent de base à l'organisation d'une migration durable. C'est principalement avec l'intégration à la ville que ces stratégies peuvent s'accomplir. La pénétration des réseaux politiques notamment permettra de pérenniser l'occupation périphérique des villes en accédant à des parcelles. En outre, la scolarisation permettra aussi d'intégrer des emplois urbains facilitant la prise en charge des migrants, et d'envoyer des sommes d'argent régulières aux parents restés au village.

Depuis les années 1960, l'investissement dans la pêche piroguière des gains de cette migration urbaine et sur les bateaux de pêche internationaux a entraîné une forte capitalisation de la pêche artisanale niominka, contrairement à son homologue mandingue dans les îles. Cette capitalisation a entretenu une territorialisation sur l'espace maritime, notamment au Sud du delta du Saalum. Le rétrécissement des marges du cabotage et le développement de la motorisation ont stimulé les migrations de pêche vers la région Sud. Depuis la Gambie, en passant par la Casamance, jusqu'en Guinée-Bissau, les pêcheurs niominka s'installent pendant plusieurs mois dans des campements de pêche à proximité de villages situés le long du littoral d'où ils effectuent leur sortie en mer. C'est dans le cadre de relations d'hospitalité que se sont construites des relations d'échange entre les populations résidentes et les populations niominka. Les pêcheurs vont s'établir dans les villages, le long des côtes, et tissent des alliances matrimoniales avec leurs hôtes. Ils leur concèdent souvent une part du produit de la pêche et leur rendent d'autres services, notamment le transport de personnes. Ils passent ainsi plusieurs mois de la saison sèche dans la région des rivières du Sud et reviennent dans les îles du Gandoul pour la culture agricole, au moment de la saison des pluies.

Cette migration régionale est loin d'avoir atténué les stratégies d'appropriation du territoire local. Elle a plutôt déplacé les enjeux de territorialisation vers l'espace maritime. Les ressources glanées lors des campagnes dans les rivières du Sud ont conduit à intensifier la pratique de la pêche dans le delta grâce à l'acquisition d'équipements. Ces équipements ont aussi facilité les migrations saisonnières dans l'exercice de l'activité halieutique. Il en va de même pour la migration internationale, qui s'est traduite par un accroissement de la pêche motorisée. Bien que la motorisation provienne d'une politique publique, les transferts d'argent ont servi à l'acquisition de grandes pirogues et à l'achat d'engins de pêche plus performants (sennes tournantes, filets dérivants de plusieurs centaines de mètres). Les transferts d'argent ont donc été un facteur déterminant de la capitalisation de la pêche piroguière dans le Saalum. Ils ont ainsi permis d'exploiter des ressources halieutiques sur des espaces plus étendus et plus éloignés.

L'insertion précoce des Niominka dans l'économie maritime explique qu'ils se soient très tôt engagés dans des pratiques migratoires à l'échelle internationale (Chauveau 1985). Dans le delta du Saalum, les migrations touchent davantage les populations niominka qui ont privilégié une « multilocalisation » de leurs activités, laquelle s'explique par différents facteurs historiques : facteurs écologiques (problèmes d'approvisionnement en eau) et facteurs économiques (insertion précoce dans une économie maritime et pénétration des circuits de distribution des ressources halieutiques). L'appropriation des ressources maritimes a été cruciale et a stimulé le phénomène de multilocalisation. La plus grande capitalisation de leur activité de pêche s'explique essentiellement par ce phénomène, qui a encouragé par la suite l'organisation de réseaux migratoires de plus longue distance.

## **Multilocalité et colonisation du territoire maritime**

Depuis une quarantaine d'années, la projection des activités au niveau international a entraîné une colonisation halieutique du delta du Saalum. La mobilité internationale a été un moyen de s'approprier l'espace au niveau du terroir, grâce à la capitalisation progressive de l'activité qui a donné un nouvel essor aux mobilités. Aujourd'hui, dans cette zone située entre Joal et Banjul, les conflits sur l'espace sont la conséquence d'un processus de colonisation maritime des chenaux du delta et en mer. Ils se multiplient au niveau des embouchures du delta, où se situent les zones de pêche les plus intensivement exploitées (Bouso 1996) et les passes pour la cueillette des coquillages. Ces conflits, qui opposent majoritairement des pratiques de pêche différentes, aboutissent le plus souvent à des arrangements au sein de la profession <sup>1</sup>.

Dans le delta du Saalum, la modalité la plus ancienne d'accès aux espaces halieutiques est celle mise en œuvre par les pêcheurs niominka du Gandoul, à savoir la colonisation de campements de pêche. Les populations pratiquaient la culture itinérante à des lieux distants du village, où ils s'installaient pour la campagne hivernale, tout en effectuant la pêche sur le site même (Van Chi Bonnardel 1977). Si autrefois la migration était aussi bien liée aux activités agricoles qu'à l'exercice de la pêche, actuellement elle est étroitement corrélée aux activités halieutiques. L'occu-

---

<sup>1</sup> Les conflits se règlent par des arrangements entre pêcheurs sur le lieu même de l'incident, si celui-ci n'est pas important. Si c'est le cas, le conflit fait l'objet d'une médiation au niveau du service des pêches où une première conciliation est tentée. Si cette dernière échoue, une autre conciliation est effectuée sous la responsabilité des représentants communautaires des pêcheurs. Si cette démarche est infructueuse, l'affaire est alors portée devant la loi, suite à la rédaction d'un rapport par le responsable du service des pêches."

pation des campements est essentiellement destinée à cibler les zones de pêche où les ressources halieutiques sont plus abondantes qu'au niveau des sites d'habitation villageois. Cette modalité d'accès à l'espace halieutique deltaïque s'est développée avec la progression de la motorisation de la pêche piroguière, phénomène qui, on l'a vu, touche davantage les villages du Gandoul que ceux du Niombato.

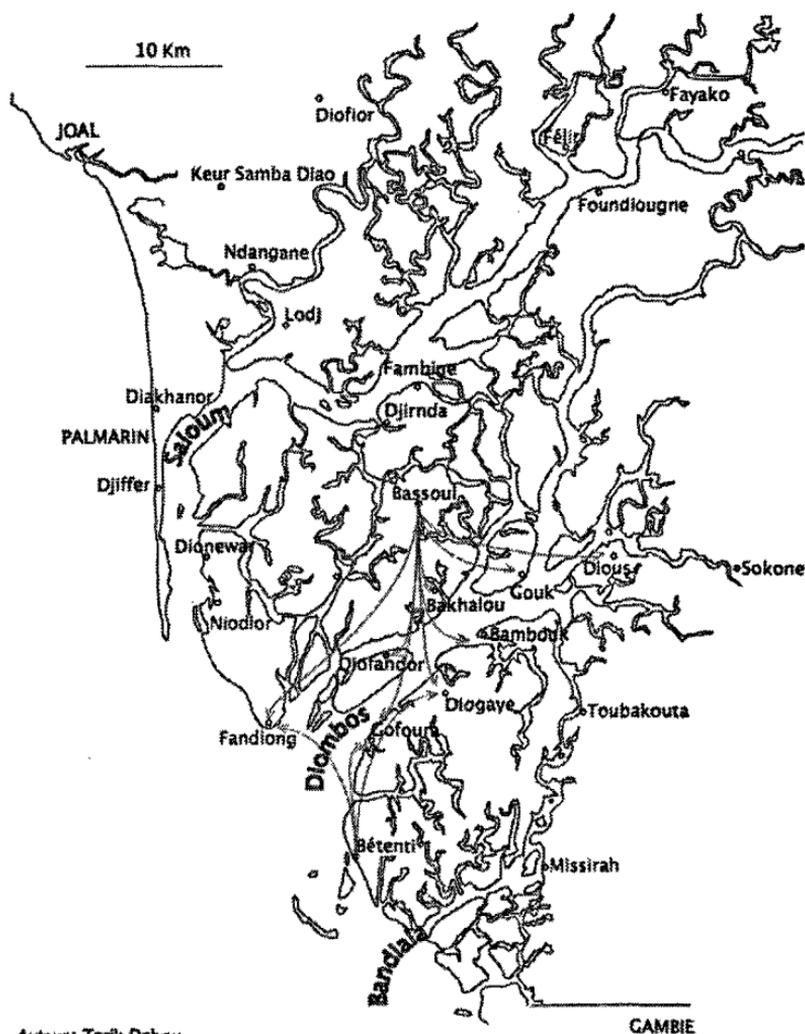
Nombre de villages du Gandoul exercent leurs activités le long du chenal du Diombos, au niveau de plusieurs campements situés dans les îles du Niombato (*cf.* carte 2). Ainsi, depuis que les populations ont abandonné la culture agricole, des campements comme Dious, Gofoura, Diofandor, Diogaye, Gouk, Bakhalou, Bambouk sont fréquentés par les villageois du Gandoul pendant une bonne partie de l'année. Le déficit pluviométrique enregistré au cours des trente dernières années a entraîné une modification de la mise en valeur des terroirs villageois : d'une manière générale, la plupart de ces campements destinés à l'agriculture sont beaucoup moins fréquentés, ou ne sont occupés que pour les campagnes de pêche. Étant donné l'incertitude liée à l'activité agricole, les populations préfèrent intensifier leur effort de pêche, principalement au niveau des campements situés à proximité des sites riches en ressources halieutiques.

Cette colonisation de l'espace maritime, qui s'est accrue au cours des quarante dernières années, provoque de nombreux conflits entre autochtones et allochtones autour de l'appropriation des ressources halieutiques. Les conflits entre pêcheurs lébou<sup>1</sup> et pêcheurs niominka ont lieu sur l'ensemble de l'espace maritime côtier, qu'il s'agisse du delta ou du littoral. Avec la diminution de l'exploitation agricole et les importantes migrations des pêcheurs lébous constatées pendant les années 1980, c'est désormais le clivage allochtone / autochtone qui prédomine dans les conflits d'accès aux espaces, notamment aux environs de Djiffer, même s'ils s'étendent à d'autres zones. Si ces conflits opposent principalement Niominka et Lébou, c'est parce que les pêcheries de ces deux communautés disposent des capacités de capture sur un territoire étendu. L'accès aux ressources migratoires crée de nouvelles configurations suscitant une concurrence accrue sur l'espace.

---

<sup>1</sup> À la fin des années 1970, l'implantation d'une usine de farine de poisson dans le campement de Djiffer a contribué à l'attractivité de la zone au point que des Lébou s'y implantent. Ces premiers occupants de la presqu'île du Cap-Vert peuplent une bonne partie de la côte sénégalaise ; les Lébou de Saint-Louis exploitaient de longue date les eaux de la Petite Côte (Brooks 1995 : 197-223). Des pêcheurs, originaires de la Petite Côte et de Saint-Louis, se sont installés à Djiffer, qui connaît une forte croissance démographique dans les années 1980. Bien que l'usine soit aujourd'hui fermée, ils exercent toujours, depuis cette localité, leur activité de pêche dans les chenaux du delta et sur la façade maritime. Si beaucoup d'entre eux y passent des campagnes de pêche de six à neuf mois, certains y résident toute l'année.

## Carte 2. Colonisation halieutique dans le Delta du Saloum



Auteur : Tarik Dahou

Sources : Martin et Becker (1979)

Du fait de cette colonisation maritime, les embouchures estuariennes du Saalum, du Diombos et du Bandiala font l'objet d'une exploitation intensive. Dans la partie estuarienne du Saalum et du Diombos, les conflits sont fréquents notamment entre Niominka, utilisateurs de filets dérivants, et Lébou utilisateurs de filets fixes. Ces derniers, installés à Djiffer, tendent à exercer leur activité dans les estuaires du delta du Saalum. Les grands engins de pêche (filets dérivants, sennes de plage) se déploient aussi dans ces zones estuariennes. Le terroir villageois, qui s'étendait également aux bolons à proximité du village (Pélissier 1966 : 414-415) – de manière comparable aux « terroirs amphibies » de Casamance (Cormier-

Salem 1995) – n'est plus un marqueur du territoire dans la mesure où tous les bolons peuvent être ciblés par la pêche motorisée. Aujourd'hui, la territorialisation de l'activité est davantage liée à une politique de l'appropriation du territoire, par l'intermédiaire des moyens engagés dans la capitalisation de la pêche. Les conflits se sont récemment estompés avec le déploiement de la pêche au filet dérivant vers les zones méridionales de la région des rivières du Sud, déplacement dû, principalement, à la diminution des prises <sup>1</sup>.

Aujourd'hui, la pêche s'étend aussi bien dans les estuaires que sur le littoral. Les destinations les plus prisées par les Niominka, pour les campagnes de pêche, sont Mbour et Joal, villes qui se trouvent sur la Petite Côte (cf. carte 1). Cependant, beaucoup font campagne en Gambie (Combo, au Sud de Banjul) ou en Casamance (notamment à Kafountine, Elinkine ou à Ziguinchor), voire jusqu'en Guinée-Bissau. Ces lieux accueillent parfois les différents membres de la famille élargie.

L'exemple du village de Bassoul illustre parfaitement les multiples mobilités sur un vaste territoire. L'effort de pêche des ressortissants de ce village se déploie particulièrement en mer, étant donné la très forte intensité capitaliste de leurs unités de pêche, qui procède d'une intense migration à l'international. Leurs pirogues effectuent des marées à partir de Joal, de Betenti, voire de Missirah. Nombre d'habitants de Bassoul passent une bonne partie de l'année entre Joal et Betenti, même si beaucoup se sont installés dans les estuaires de Gambie et de Casamance. Certains vont même, pour des périodes assez longues, dans les îles Bijagos au large de Bissau. Ils se déplacent alors collectivement dans ces divers lieux de pêche où ils reconstituent l'organisation économique de la famille élargie. Ils ont alors tendance à intégrer verticalement la filière halieutique : les opérations de transformation et de commercialisation sont souvent effectuées sur place par les membres du groupe domestique.

Depuis les années 1970, une pêche de longue distance s'est développée à partir de la Casamance et à destination des îles Bijagos. Si une installation dans les îles pour les campagnes de pêche était auparavant la règle, les Niominka se conformant alors en partie aux modes d'accès aux ressources locaux, une pêche fortement capitaliste et *off-shore* a vu le jour dans les années 1990. Installés toute l'année en Casamance, les Niominka affrètent de grandes pirogues avec lesquelles des marins originaires des mêmes villages que les armateurs vont capturer des espèces dites nobles au large des îles de Guinée-Bissau. À leur retour de marée, ils débar-

<sup>1</sup> À partir des années 1970, grâce aux politiques de motorisation et de défiscalisation, cette pêche, pratiquée sous forme de marée d'un mois jusqu'en Guinée, a connu chez les Niominka un essor très important, lié aussi à la forte demande asiatique d'ailerons de requins dont la vente est très lucrative.

quent le poisson à Ziguinchor afin de le commercialiser au Sénégal, où les prix sont plus attractifs, contournant ainsi à la fois les règlements locaux émanant des Bijagos (habitants des îles) et les règlements nationaux. Une colonisation de la zone maritime se développe ainsi sous la houlette de fronts de migrants situés en Casamance<sup>1</sup>. Une fois leur licence achetée<sup>2</sup>, ces pêcheurs portent leurs efforts jusque dans les zones de l'aire marine protégée des Bijagos sans s'inscrire dans les régulations locales de l'accès aux espaces et aux ressources. Il s'agit souvent d'une pêche illégale qui prospère avec la complicité des corps de contrôle guinéens. On assiste à une exportation des déséquilibres de la pêche sénégalaise vers ses confins Sud, dans la mesure où la raréfaction du poisson liée à la surpêche conduit les Niominka à se tourner vers la zone de protection des îles Bijagos en Guinée-Bissau pour réaliser leurs captures<sup>3</sup>.

Dans l'ensemble des villages, au-delà des déplacements des membres de la famille élargie pour la rentabilisation du matériel de pêche, les migrations s'effectuent aussi de manière individuelle. Celles-ci suivent les déplacements des unités de pêche et revêtent alors la forme de campagnes annuelles au niveau des points de débarquement. Ce type de mobilité est privilégié par les villageois qui ne disposent pas de matériel de pêche, et qui ne sont pas enrôlés par leurs parents directs dans l'activité. Les campagnes concernent des migrations individuelles et saisonnières qui tendent à se concentrer sur les lieux de débarquements de la côte ou dans les centres urbains, où la multitude des embarcations offre davantage d'opportunités pour s'engager, pendant plusieurs mois, comme membre d'équipage. Les destinations les plus courantes sont Mbour, Joal, Djiffer, Missirah, Banjul et Ziguinchor. Les campagnes se déroulent pendant la saison sèche et s'étalent sur environ six mois, même si pour beaucoup elles durent toute l'année.

Au cours du cycle de vie, les différents lieux de migration régionale peuvent se succéder avec l'objectif d'accumuler et par la suite de migrer vers l'Europe. La migration véhicule des stratégies d'accumulation à travers une diversification de l'activité qui articule, par l'intermédiaire de la famille élargie, des pôles aux ressources déterminantes (sites de pêche et localités urbaines). L'espace constitué des différents lieux de migration

<sup>1</sup> Ils résident désormais à Ziguinchor, non seulement pour la proximité des infrastructures (routes, usines de glace, postes d'essence), mais aussi à cause des problèmes de sécurité, depuis des attaques de séparatistes casamançais survenues à Kafountine.

<sup>2</sup> Il existe un grand flou sur le nombre de licences octroyées aux pêcheurs sénégalais. Il semble que les chiffres officiels sous-estiment le nombre d'unités de pêche qui pratiquent leurs activités dans les eaux de Guinée-Bissau.

<sup>3</sup> Des aires marines protégées ont été créées dans le delta du Saloum et dans les îles Bijagos de manière à limiter l'effort de pêche dans ces zones et préserver ainsi leur biodiversité (Dahou et Ould Cheikh 2007).

est organisé à partir de polarités, attirant les investissements fonciers, sur lesquelles s'appuient les stratégies d'accumulation au sein des réseaux de migrants. Ces polarités peuvent d'ailleurs évoluer en fonction des conjonctures. La fréquentation de ces lieux renvoie aussi aux constructions sociales des hiérarchies dans les stratégies migratoires.

## **Capitalisation et territorialisation maritime : transferts et multilocalité**

La mobilité des pêcheurs niominka s'appuie sur la multilocalité de réseaux communautaires qui s'inscrivent aux différents échelons de la filière halieutique. Grâce à de multiples migrations, les ressortissants niominka ont intégré les différents segments de la filière et parviennent à écouler collectivement le produit de leur capture. La communauté installée à Dakar a pénétré les circuits de mareyage et ceux de la pêche industrielle depuis la colonisation. Ces réseaux communautaires d'embauche dans la navigation sont mobilisés jusqu'à présent pour intégrer le salariat de la pêche industrielle.

L'intégration verticale de la filière halieutique, par l'intermédiaire de la communauté, se vérifie encore aujourd'hui au point que les unités de pêches migrantes, situées au sud, sont reliées de façon étroite aux réseaux de mareyeurs niominka qui assurent la commercialisation du poisson sur le marché central de Dakar. Les mareyeurs ont un rôle déterminant dans le financement de la pêche piroguière, en avançant les fonds de roulement pour les coûteuses et longues sorties en mer. Les marées d'une semaine nécessitent en effet de lourds investissements – quelques dizaines de millions de F CFA – pour l'acquisition de grandes pirogues et de filets de plusieurs centaines de mètres. Elles sont menées au large et, de ce fait, nécessitent l'achat de plusieurs tonnes de glace et de centaines de litres d'essence, pour parcourir des distances conséquentes. Les mareyeurs récupèrent, par la suite, les captures et reversent une partie des bénéfices tirés de la vente de poisson au pêcheur après avoir déduit le montant des fonds avancés. Ils tirent, pour la plupart, leur capital d'une activité dans la pêche industrielle internationale.

En outre, les mareyeurs accueillent un bon nombre de migrants au niveau des lieux de débarquement de la côte sénégalaise et des pays des rivières du Sud. Ils sont chargés de la représentation de la communauté migrante au niveau des instances politiques locales du lieu de migration. Dans la commune de Ziguinchor, leur rôle s'étend jusqu'à l'acquisition des licences pour mener la pêche vers la Guinée-Bissau. L'accumulation collective à travers la pêche itinérante ne serait pas réalisable sans cette organisation réticulaire qui se déploie sur l'ensemble de la filière. Elle

fonctionne à partir de liens d'endettement entre armateurs et pêcheurs du village d'origine, dès leur arrivée sur le lieu de migration. Il s'agit d'un cycle d'avance-restitution qui engage les ressortissants d'un même village. Pour reprendre l'exemple de Ziguinchor, les marins sont, au départ, hébergés par le mareyeur qui leur avance leur nourriture ainsi que les intrants nécessaires aux sorties de plusieurs jours en mer. Au fur et à mesure de l'avancement de la campagne de pêche, les marins remboursent leurs dettes en revendant au mareyeur l'ensemble de leur production, lequel paye le poisson à un prix plus bas que celui du marché pour récupérer ses avances. À chaque retour de pirogues, les captures sont envoyées par camion jusqu'à Dakar pour y être revendues par des mareyeurs, eux-mêmes niominka, qui, une fois leur marge déduite, rétrocèdent le produit de la vente au mareyeur resté à Ziguinchor. Dans ces conditions, l'accumulation se fait à partir de l'intégration des différents segments de la filière halieutique investis par la communauté.

Mais cette accumulation se concrétise au sein du groupe domestique que sont les fratries, unités économiques de base dans l'exercice de l'activité de pêche. Il est donc crucial d'observer les stratégies familiales qui président à l'association des mobilités régionales et vers l'Europe. Il ne s'agit pas d'affirmer la centralité de la parenté dans les logiques migratoires, notamment après avoir souligné l'importance de l'organisation réticulaire, mais ce niveau d'observation s'impose pour approfondir l'analyse de l'intégration des lieux de migration, notamment à partir de l'étude des transferts et de leurs récipiendaires <sup>1</sup>.

L'accumulation au sein de la famille élargie est le principal support de ce système de pêche itinérant. Les transferts des migrants de la pêche industrielle sont en effet réinvestis dans la pêche piroguière pratiquée par la famille élargie. Cette articulation des activités est généralement mise en œuvre par les groupes agnatiques : un frère basé à l'étranger et un autre gérant l'organisation de la pêche migrante depuis le village ou le lieu de migration. Si un migrant en Europe est l'investisseur dans la pêche piroguière, c'est la plupart du temps son jeune frère qui est son gestionnaire au niveau du village d'origine et qui prend les décisions d'envoyer la pirogue dans tel ou tel lieu pour y pratiquer la pêche. La mobilité régionale dans la région des rivières du Sud est alors le fait des enfants de ces deux frères qui constituent le noyau dur de l'équipage. Le capitaine de la pirogue est recruté de préférence parmi ces derniers. Des parents plus éloignés sont susceptibles de se joindre à l'équipage, notamment si les filets utilisés nécessitent beaucoup de bras. Les marins effectuent alors leur capture

<sup>1</sup> Le champ d'analyse méso-social (entre macro-social et micro-individuel) que constitue le groupe familial s'avère détenir une portée heuristique pour analyser comment les déterminants globaux de la migration s'incarnent aux niveaux locaux (Rosental 1999).

en logeant loin de leur lieu de résidence avec leurs épouses, lesquelles s'occupent des tâches domestiques et mènent des activités de transformation du poisson ou de petit commerce.

Périodiquement, le capitaine apporte les revenus au frère cadet du migrant afin de satisfaire les besoins quotidiens de la concession du village. Ce dernier gère ainsi les besoins des membres de la concession durant la campagne de pêche et, à son terme, la distribution du surplus lui incombe. Il solde, avant tout, les dettes contractées au cours de la campagne, puis rémunère les marins qui ne font pas partie de la concession. Les parts des marins de la concession sont conservées à titre d'épargne, après satisfaction de leurs besoins vestimentaires ou cérémoniaux. C'est le cadet du migrant qui prend également les décisions d'épargne ou d'investissement, même s'il en discute généralement avec le capitaine qui, en tant que responsable de l'activité, a son mot à dire. Lorsque la campagne de pêche est infructueuse et que des investissements s'imposent, c'est à lui de solliciter son frère aîné en migration.

Même si une partie des revenus est consacrée à la nourriture et à la construction de la concession, les transferts n'ont pas d'effets de substitution sur la pêche piroguière. Au contraire, ils contribuent à son développement selon différents niveaux de capitalisation. Les groupes qui sont les plus connectés aux migrations internationales ont les stratégies les plus affirmées en termes de colonisation du milieu maritime. La capitalisation qui procède de la migration internationale conduit à un investissement dans les matériels de pêche au sein de la famille élargie. Ce sont donc des parents agnatiques regroupés autour de l'unité résidentielle qui sont le support d'une pêche itinérante vers les régions sud.

Cette accumulation qui épouse les réseaux agnatiques s'explique essentiellement par les règles de transmission du capital en vigueur dans la société niominka ; conformément aux prescriptions musulmanes, l'héritage y attribue les biens du père aux fils. Si la main-d'œuvre extérieure au groupe agnatique participe à l'effort de pêche, elle ne joue aucun rôle dans l'accumulation et elle est rétribuée à travers le système des parts (une répartition des bénéfices en fonction d'un système de rémunération du capital et du travail). C'est le cas pour les neveux utérins qui participent à l'effort de pêche, étant donné les liens de solidarité entre l'oncle maternel et son neveu, issus de l'organisation ancienne de la société sereer. En revanche, la rémunération des membres de la famille agnatique est généralement retenue par le chef de famille qui la redistribuera sous forme de prestations lors des cérémonies comme le mariage et les baptêmes. Les cadets acceptent ce système dans la mesure où ils hériteront du matériel, celui-ci étant renouvelé régulièrement grâce à l'épargne ou, lorsque celle-ci ne suffit pas, par les transferts du migrant en Europe. Ils espèrent éga-

lement profiter du capital social et économique de l'aîné de la famille pour se rendre à leur tour en Europe.

Ces rapports familiaux se reproduisent dans le cadre d'une économie qui ne s'inscrit plus dans le seul terroir, puisque la production est basée sur la multilocalité et la migration de longue distance. En retour, l'accumulation au sein du groupe domestique est réinvestie dans la migration régionale et vers l'Europe. La migration appelle ainsi la migration ; c'est ce que révèlent les stratégies du groupe familial au cours du cycle de vie. Les lieux de migration ne semblent jamais définitifs et la mobilité s'auto alimente de manière continue, bien que les trajectoires varient en fonction des opportunités économiques et des périodes. On observe ainsi une remarquable plasticité du groupe domestique qui reste cohérent, dans la multilocalité, du fait de la hiérarchie et de la redistribution qui se manifestent au sein des concessions. Les mécanismes d'accumulation peuvent recourir à des alliances très étendues, mais sans rompre la cohérence du groupe familial caractérisé par la patrilocalité.

Mais, l'accélération de la migration à travers les convois de pirogues à destination des Canaries ne remet-elle pas en cause cette cohérence ? S'il existe une forte cohérence au sein du groupe familial, elle n'empêche pas les projets individuels de migration et la redistribution interne des ressources familiales (opportunités économiques, opportunités de migration) est souvent l'objet de tensions au sein de la sphère domestique.

« C'est difficile de rester là à pêcher. Tu ne gagnes pas beaucoup d'argent, dans la pêche. Tu ne peux même pas accomplir le projet de te marier » (Ndangane 2004).

« Les jeunes sont devenus égoïstes. Ils partent en campagne, et tu ne vois qu'une partie de l'argent qu'ils ramènent. Avant même de revenir au village ils se sont déjà achetés un pantalon qui vaut cher » (Bassoul 2007).

Ces tensions, ainsi qu'elles s'expriment localement, portent sur la rapidité de mobilité vers l'urbain et vers l'international, les jeunes membres des familles, étant soucieux de fonder le plus rapidement possible leur ménage. Or, dans le contexte de fortes migrations, ils se heurtent à la concurrence des ressortissants en Europe sur le marché de la dot. La multiplication des départs par voie maritime n'est-elle pas un facteur de perturbation des arbitrages internes au groupe domestique ?

## Vers une déconnexion des migrations locales, régionales et internationales ?

Depuis quatre ans, avec la fermeture des enclaves espagnoles au Maroc, où nombre de migrants franchissaient les murs de la « forteresse Europe », les flux de migration par les routes maritimes ont connu un essor sans précédent. Beaucoup de Sahéliens partent des côtes mauritaniennes et sénégalaises pour rejoindre en pirogue les îles Canaries, situées seulement à quelques centaines de kilomètres à l'Ouest. Les pêcheurs sénégalais sont non seulement devenus des passeurs incontournables, étant donné leur connaissance de la mer, mais également des migrants en nombre très important. Les Niominka ont vu dans l'économie du passage une source nouvelle d'accumulation. Ils ont aussi accéléré leur parcours migratoire à destination de l'Espagne. Ils se groupent dans des pirogues d'une centaine de personnes, les voyages de ce type coûtant désormais 500 000 F CFA en moyenne par candidat à la traversée. En l'espace de quatre années, la migration par les pirogues est devenue un phénomène massif, au point que ce projet de voyage s'est banalisé dans les discussions quotidiennes des jeunes des villages du Gandoul<sup>1</sup>.

Pour les jeunes, ce type de migration pourrait s'avérer un moyen plus rapide d'émancipation de leurs conditions de cadet, qui les contraint à mettre en valeur, par leur force de travail, le capital matériel des aînés. Une grande partie des migrants partis vers l'Europe ont quitté leurs villages récemment, et certains armateurs indiquent qu'ils embauchent des agriculteurs des terroirs du Saalum pour pallier le manque de main-d'œuvre au sein des unités de pêche. Si l'hypothèse paraît plausible, elle pourrait révéler une crise des mécanismes de redistribution au sein de la famille élargie, liée elle-même à la crise de la pêche. Néanmoins, certains phénomènes tendent à nuancer cette thèse. Effectivement, les mobilités à destination des régions du Sud n'ont pas cessé avec l'avènement de la migration par les pirogues.

L'enquête que nous avons menée au cours de l'été 2007 dans les principaux villages du Gandoul est susceptible d'éclairer ces enjeux. Elle a porté sur les quatre villages les plus peuplés du Gandoul : Bassoul, Djirn-

---

<sup>1</sup> Au cours de nos passages successifs dans les îles du Saloum, nous n'avons jamais été confronté à des récits tragiques en ce qui concerne les migrants niominkas dans la mesure où ces derniers connaissent les périodes où la mer est dangereuse. En outre, ils partent généralement équipés d'un moteur de secours et d'un équipement GPS. Les rares récits de décès concernent des individus étrangers peu habitués à la mer qui succombent de déshydratation, car ils ne peuvent ni s'alimenter, ni boire, du fait du mal de mer.

da, Niodior et Dionewar<sup>1</sup>. Au total, une centaine d'entretiens ont été menés. Les questionnaires ont porté sur le nombre d'actifs en migration, sur les lieux de migration, sur les modalités de la prise de décision pour le départ, vers la région ou vers l'Europe, ainsi que sur les montants des transferts envoyés par les migrants vers la concession d'origine et, enfin, sur les projets migratoires au sein de la concession. Cette enquête peut apporter un éclairage sur la reconduction de l'association des mobilités de différentes échelles, et sur le maintien éventuel de leur cohérence dans le cadre de la famille élargie au sein des concessions, notamment en restituant les mécanismes de prise de décision qui sont à l'origine des projets migratoires au sein du groupe familial.

L'analyse des données de l'enquête révèle qu'en majorité (deux tiers de l'échantillon) c'est un peu moins du quart des actifs de la concession qui se trouve en migration, que la mobilité soit régionale (vers les agglomérations sénégalaises ou vers la région des rivières du Sud) ou vers l'Europe (dans la plus grande proportion à destination de l'Espagne). Néanmoins, un tiers des concessions enquêtées ont la moitié de leurs actifs en migration, ce qui révèle l'importance actuelle du phénomène migratoire. L'examen des lieux de migration indique que la moitié de ces migrants sont en Europe. L'essor des départs vers l'Europe par les routes maritimes a indéniablement contribué à accélérer les déplacements vers ce continent, les populations niominka s'inscrivant historiquement dans ces voies de migration. Cela se vérifie dans les enquêtes par le fait qu'une proportion non négligeable de ces migrants réside en Europe depuis moins de trois ans. Néanmoins, le fait que la moitié des mobilités concerne une migration régionale montre que les deux types de mobilité sont encore étroitement liés. Si l'on décompose les résultats de l'enquête selon les villages, on remarque que ce sont les villages ayant le plus de ressortissants en Europe qui sont le plus engagés dans une pratique de la pêche au niveau sous régional. Cela confirme la persistance des liens entre la migration internationale et la capitalisation de la pêche.

Le constat d'une absence de substitution entre les mobilités de différentes échelles est renforcé par l'examen du montant des transferts à destination de la concession d'origine. Pour chaque concession, le montant des transferts régionaux est en moyenne à peu près identique au montant des transferts en provenance d'Europe (entre cinq cent mille et un million de francs CFA annuels). La comparaison des montants annuels moyens pour l'ensemble des concessions enquêtées montre que les transferts des migrants régionaux sont équivalents à ceux des envois des migrants en

---

<sup>1</sup> Dans chaque village, c'est environ un dixième des concessions qui ont fait l'objet d'une enquête sur la migration. Elle repose sur des recensements ainsi que sur un questionnaire semi-directif sur le projet migratoire des membres de la concession.

Europe. Mais il serait pertinent d'examiner la question des transferts à partir d'une étude économique dynamique, qui n'a pu être menée dans le cadre de cette enquête. Effectivement, l'échantillon exploitable a été moins important pour cette phase d'enquête étant donné que, pour beaucoup de concessions interrogées, les migrants étaient trop récemment installés en Europe pour pouvoir envoyer des sommes régulières. Par ailleurs, les rapports entre les divers transferts pourraient évoluer avec le temps, en cas de changement de stratégies des migrants du fait d'une insertion dans des réseaux économiques différents. L'insertion dans les secteurs de la pêche, bien que privilégiée par les résidents en Europe au moment de leur arrivée, butte sur les politiques de réduction des quotas de capture dans les pays de l'UE et beaucoup de migrants sont aujourd'hui cantonnés dans des activités informelles, de commerce dans les villes ou de cueillette dans les zones rurales.

Quels que soient ces changements, l'importance des transferts issus des migrants en Europe, y compris des migrants récents, révèle que la migration par les pirogues est loin d'être une opportunité d'affranchissement des liens familiaux, et une voie privilégiée pour l'accumulation individuelle. Cela est confirmé par l'étude des processus de décision qui mènent au départ. L'enquête a révélé que les décisions de migration étaient prises en concertation avec le chef de concession ; seuls de rares témoignages évoquent un départ à l'insu de ce dernier. Ce constat est corroboré par les modalités de financement des départs : si beaucoup amassent un pécule en campagne de pêche dans les régions Sud, avant de monter à bord des pirogues, les chefs de concession participent souvent au financement des voyages, notamment par des emprunts. En tant que garants, ces derniers mobilisent leurs relations au village ou en ville pour contracter des emprunts, qui viennent compléter l'épargne accumulée lors d'une campagne. Ils s'avèrent alors décisifs pour financer la traversée. Ainsi, beaucoup de départs ne sont possibles qu'avec un endettement familial au sein même du village. À cet égard, le fait que beaucoup de résidents en Europe deviennent des courtiers de la migration sur place prouve que ces déplacements ne représentent pas une sortie des relations communautaires, même si, par ailleurs, la position de migrant permet une émancipation du statut de dépendant et le passage au statut de chef de ménage.

Le nombre de migrants et l'obsession du départ ne remettraient-ils pas en cause le modèle intégré des migrations niominka ? Bien que certaines concessions organisent toujours les départs de leurs actifs en fonction de l'ordre d'aînesse, l'augmentation rapide du nombre de migrants en Europe, et l'ampleur des transferts qui pourraient en résulter ne fragiliseront-ils pas la cohésion du groupe de résidence ainsi que l'articulation entre les mobilités régionales et les mobilités vers les sociétés du Nord ? Néanmoins, l'accroissement des transferts n'est pas systématique, car il de-

meure tributaire de l'accès à un capital social qui facilite l'intégration de certains réseaux d'embauche. Tous les arrivants ne bénéficient pas de réseaux d'insertion dans des emplois stables et nombreux sont ceux qui reviennent à la case départ suite à une expulsion.

## Conclusion

La migration niominka est un phénomène très ancien et nous avons tenté d'en présenter « l'économie morale » (Thompson 1971), en particulier en dévoilant sa trajectoire historique, les rapports sociaux qui l'organisaient ainsi que les cohérences et contradictions qui en résultent au sein du groupe familial. Une analyse de l'organisation réticulaire de la mobilité et des lieux de migration, ainsi que l'étude du point focal que représente le groupe domestique, a révélé que la migration, en tant qu'expérience sociale, associait mobilité régionale et mobilité de longue distance. On peut même se demander si l'appropriation de l'espace, maritime en l'occurrence, n'est pas centrale dans ces logiques. Bien que fondée sur des rapports de solidarité, l'économie morale de la migration niominka est également marquée par des rapports hiérarchiques au sein des réseaux sociaux communautaires et au sein des familles. Les dynamiques de colonisation engendrées par les migrations et les rapports hiérarchiques au sein de la famille déclinent des enjeux politiques, qui sont autant à considérer que les rapports économiques.

Les logiques qui président à cette « économie morale » de la migration correspondent davantage à des stratégies d'accès aux ressources économiques et politiques sur le long terme qu'à des réponses hâtives aux chocs économiques. Sans nier l'impact de telles variations, les migrants niominka sont plus des stratèges de la mobilité que des populations soumises aux déplacements. Si aujourd'hui les modèles économiques tendent à expliquer la migration par les impacts de la désertification, il s'agit de les relativiser dans ce cas précis. Dans ces modèles, la migration trouve son origine dans la crise de la pêche, elle-même conséquence du déclin de l'agriculture consécutif à la chute des précipitations. En minorant les facteurs sociopolitiques, ils réduisent surtout la complexité des mobilités à des déplacements mécaniquement déterminés par des phénomènes macro. Cette approche pose quelques problèmes, notamment quand on tente de fournir des réponses à la migration sous la forme de politiques publiques. Les tentatives de renforcement des logiques productives qui s'appuient sur les politiques environnementales développées dans le terroir niominka représentent-elles des alternatives crédibles à la migration ? Malgré l'utilité des objectifs de développement durable dans la région, non seulement les effets de ces politiques ne se font sentir qu'à long terme, mais

elles peinent également à saisir l'économie locale à partir de la diversité des flux de revenus et à s'adapter à la mobilité qui la caractérise.

Plus largement, les dispositifs publics de gestion de ces flux humains fondés sur le principe de co-développement sauront-ils apporter des solutions crédibles à la gestion de ces flux. L'actualité des naufrages de pirogues le long des côtes ouest-africaines, conjuguée à celle de l'édification de la « forteresse Europe », ont remis au goût du jour cette antienne, d'autant que la notion de circulation, qui s'est récemment imposée, a relativisé l'idée de projet d'installation définitive. Le gouvernement sénégalais a pu habilement tirer profit, à court terme, de cette conjoncture en négociant des fonds des États européens pour mettre en œuvre un plan de retour vers l'agriculture pour les jeunes refoulés. Pour autant, les sommes en jeu paraissent faibles par rapport aux montants des transferts. Si les avancées des analyses en termes de circulation sont indéniables pour comprendre les phénomènes migratoires contemporains, elles n'en sont pas moins caractérisées par des biais liés à l'étude des seuls lieux d'arrivée (Schmitz 2005) : l'image de héros du développement que véhiculent les migrants (Tall 2002) cache à la fois le retrait de l'État de l'investissement dans le développement local (sous-investissement chronique dans les infrastructures sociales, malgré la situation d'enclavement des îles du Saalum), et une économie des transferts complexe, davantage tournée vers l'entretien de la mobilité que vers des projets à vocation collective.

## Bibliographie

- Ba A.B., 1976, « Essai sur l'histoire du Saloum et du Rip », *B. IFAN*, 38, B, 4, pp. 813-860.
- Boulègue J., 1968, *La Sénégambie, du milieu du XV<sup>e</sup> siècle au début du XVII<sup>e</sup> siècle*, thèse de doctorat de troisième cycle, Université Paris - La Sorbonne.
- Bouso T., 1996, *La pêche artisanale dans l'estuaire du Sine Saloum (Sénégal). Approches typologiques des systèmes d'exploitation*, Thèse de doctorat. Université de Montpellier II, 292 p.
- Brooks G. E., 1993, *Landlords and Strangers. Ecology, Society and Trade in West Africa. 1000-1630*, Boulder, Westview Press.
- Chauveau J.-P., 1985, « La pêche maritime artisanale dans le delta du Saalum », in J.-P. Chauveau et F. Laloe (éds), *L'estuaire et la Mangrove du Sine Saalum*, Paris, Unesco.
- Cormier Salem M.-C., 1995, « Terroirs aquatiques et territoires de pêche : enjeux fonciers halieutiques des sociétés littorales ouest-africaines », in C. Blanc-Pamard et L. Cambrézy (éds), *Dynamique des systèmes agraires : terre, terroir, territoire : les tensions foncières*, Paris, ORSTOM, pp. 57-81.

- Cormier Salem M.-C., 2000, « Appropriation des ressources, enjeu foncier et espace halieutique sur le littoral ouest-africain » in J.-P. Chauveau, E. Jul-Larsen et C. Chaboud (éds.), *Les pêches piroguières en Afrique de l'Ouest*, Paris, Karthala.
- Dahou T. et al. 2004, « La gouvernance des aires marines protégées : leçons ouest-africaines », *Vertigo*, 5, 3.
- Dahou T. et Ould Cheikh A.W., 2007, « L'autochtonie dans les Aires marines protégées. Terrain de conflit en Mauritanie et au Sénégal », *Politique Africaine*, 108, pp. 173-190.
- Hazard B., 2002, "Italienro o 'lo sforzo dell'anima'. Le costellazioni migratorie burkinabé e la riproduzione del contesto locale," in *Afriche e orienti*, 3, décembre 2003, pp. 122-137.
- Martin V. et Becker C., 1979, « Documents pour servir à l'histoire des îles du Saalum », *Bulletin de l'IFAN*, 41, B, 4, pp. 722-772.
- Manchuelle F., 1997, *Willing migrants*, Athens - London, Ohio University Press - James Currey Publishers (traduction française : *Les diasporas des travailleurs soninké (1848-1960). Migrants volontaires*, Paris Karthala, 2004).
- Pélessier P., 1966, *Les paysans du Sénégal. Les civilisations agraires du Cayor à la Casamance*, Saint Yrieix, Fabrigère.
- Rosental P.A., 1999, *Les sentiers invisibles. Espace, familles et migrations dans la France du XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Éditions de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales.
- Schmitz J., 2005, « Le rôle des zones transnationales. Migration et négoce aux frontières de la Mauritanie, du Sénégal, et du Mali », *Esprit*, août-septembre, pp. 177-187.
- Tall S.M., 2002, « L'émigration internationale sénégalaise d'hier à demain », in M.-C Diop (éd.), *La société sénégalaise entre le local et le global*, Paris, Karthala, pp. 549-578.
- Thompson, E.P., 1971, "The Moral Economy of the English Crowd during the Eighteenth Century," *Past and Present*, 50, pp. 76-117.
- Van Chi Bonnardel R., 1977 « Exemple de migrations multiformes intégrées : les migrations de Niominka (îles du Bas Saloum, Sénégal) », *Bulletin de l'IFAN*, 39, B, 4, pp. 836-889.

# Les entrepreneurs migrants chinois au Sénégal

## La métaphore du jeu de go ?

*Sylvie Bredeloup*

Une carte représentant les principaux foyers de la diaspora chinoise dans le monde laissait accroire qu'au début des années 1990, le continent africain, à l'exception de l'Afrique du Sud, n'hébergeait aucun ressortissant chinois. Dix ans plus tard, selon la base de données Ohio V<sup>1</sup>, d'autres pays du sud de l'Afrique – Madagascar et Maurice – qui très certainement avaient été oubliés lors de la première évaluation, si on se réfère aux mouvements historiques de *coolies* qui ont eu lieu en direction des plantations sucrières de l'océan indien, accueillent chacun entre 10 000 et 30 000 migrants chinois. D'autres nations comme l'Algérie, le Nigeria et les Seychelles sont également signalées, abritant entre 2 à 3 000 Chinois. Mais c'est surtout à partir de 2001 que le mouvement s'accélère avec de nouvelles arrivées au Nigeria, au Ghana et en Côte-d'Ivoire à l'ouest, en Algérie au nord, au Soudan et en Éthiopie à l'est, au Cameroun au centre, au Zimbabwe, au Lesotho et au Mozambique au sud<sup>2</sup>. Les autorités chinoises recensent, quant à elles, seulement 78 000 travailleurs sur l'ensemble du continent. Plusieurs mouvements sont à considérer : celui des ouvriers envoyés directement par les autorités chinoises sur des chantiers en construction, celui des commerçants qui explorent, de leur propre chef, les opportunités marchandes. Selon un journaliste du *Quotidien du Peuple*, interrogé en mars 2004 par A. Gaye, en Afrique, les premiers seraient plus de 300 000, les seconds, 200 000 (Gaye 2006). D'autres sources évaluent à 150 000 le nombre de titulaires d'un passeport chinois, chiffres modestes comparés aux 35 millions de ressortissants d'origine chinoise qui ont essaimé à travers le monde.

G. Dobler a été l'un des premiers<sup>3</sup> à étudier, à la fin des années 1990, l'arrivée de commerçants chinois à la frontière entre la Namibie et l'An-

---

<sup>1</sup> <[www.oecd.org/dataoecd/22/38/38409991.pdf](http://www.oecd.org/dataoecd/22/38/38409991.pdf)>.

<sup>2</sup> Estimations établies par Barry V. Sautmann pour la période 2002-2006.

<sup>3</sup> Une première étude réalisée en 2003 par D. Bräutigam décrivait la mise en place de réseaux commerciaux à l'initiative des Chinois en Mauritanie et en Namibie.